

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS

Introduction:

Seules les conditions générales ci-après s'appliquent à la présente commande, à l'exclusion de toutes autres conditions générales. Le bon de commande au recto signé par le Client et les présentes conditions générales constituent le "contrat". Les règles commerciales, promotionnelles et services offerts de WEB SERVICE sont opposables au Client et font parties intégrantes des conditions générales. Le site Internet sera par la suite mis en place cite les articles ci-dessous :

- **Article 1 (création & mise en ligne):**

Dans le cadre d'une création de site, WEB SERVICE s'engage aux prestations suivantes, lesquelles seront effectuées selon les spécifications techniques et visuelles fournies par le Client : création, hébergement, travaux et options souscrits par le Client, mise en ligne du site, réservation du nom de domaine et maintenance informatique.

Après récupération par WEB SERVICE des éléments de créations (textes, photos,...) le Client se verra adressé un bon à tirer faisant apparaître un modèle de site suggéré par les graphistes de WEB SERVICE.

Le Client aura alors 3 jours ouvrables pour accepter ce modèle. En l'absence d'observation le client est réputé avoir pré-validé le modèle qui ne pourra donc être modifié par la suite. Après la création, WEB SERVICE adressera au Client un bon à tirer lui indiquant l'emplacement du site Internet à valider. Le Client aura 3 jours ouvrables pour accepter le site. En l'absence d'observation le client est réputé avoir accepté l'intégralité du site.

Dans le cas contraire WEB SERVICE s'engage à modifier le site dans la limite de la pré-validation du Client.

Il est convenu que les produits objets de la présente commande pourront être reproduits par WEB SERVICE à des fins publicitaires dans tous documents et sur tous supports.

- **Article 2 (hébergement):**

Si le site est hébergé par WEB SERVICE, celui-ci est hébergé sur un des centres serveur professionnel choisi par WEB SERVICE. L'hébergeur fournit la puissance informatique, les éléments de sécurité, les logiciels nécessaires à l'hébergement du site ; il s'engage à apporter tout le soin et le support nécessaire à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages et à l'état de l'art. Le client reconnaît que les logiciels du centre d'hébergement relèvent d'un domaine particulièrement complexe de la technologie informatique et que par conséquent ils ne peuvent, compte tenu des connaissances, faire l'objet de tests couvrant l'intégralité des possibilités d'utilisation.

L'hébergeur assure la continuité de son service 24h sur 24 tous les jours de l'année ; il se réserve néanmoins la possibilité d'interrompre son service pour les durées les plus courtes possibles afin d'améliorer le fonctionnement de la plateforme ou de réparer certaines imperfections.

WEB SERVICE ne sera pas responsable de ces interruptions exceptionnelles. WEB SERVICE fera le maximum pour assurer le fonctionnement optimal de la mise en ligne et de l'hébergement pour autant WEB SERVICE et l'hébergeur ne peuvent être tenus pour responsable en cas de dysfonctionnement ou d'interruption du réseau Internet ou téléphonique rendant impossible l'accès au site.

- **Article 3 (nom de domaine):**

WEB SERVICE demande aux organismes compétents l'enregistrement ou le renouvellement des noms de domaines sous réserve de leur disponibilité pour le compte du Client selon les souhaits de ce dernier.

WEB SERVICE s'engage à tout mettre en œuvre auprès des organismes compétents pour procéder à l'enregistrement du nom choisi mais ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat. Le Client assume l'entière responsabilité du nom de domaine qu'il choisit notamment au regard des droits de propriété intellectuelle autres droits tenus par des tiers (ex. marque). Le Client prend à sa charge l'ensemble des frais relatifs à tout litige relatif au nom de domaine qu'il aura choisit.

- **Article 4 (mise à jour):**

Le Client bénéficie de mises à jour occasionnelles (variable selon la formule retenue par le client). Ces mises à jour seront demandées expressément par le client par courrier ou courriel en indiquant les différentes modifications à réaliser. WEB SERVICE répondra alors en indiquant la faisabilité ainsi que le délai de réalisation. La maintenance du matériel est subordonnée au respect des obligations du Client.

Les mises à jour occasionnelles ont pour but d'actualiser une photo ou un texte simple. Et ne s'inscrivent en aucun cas dans une modification substantielle du site ; si tel était le cas un devis serait alors établi.

- **Article 5 (responsabilité de WEB SERVICE):**

WEB SERVICE est tenu au respect de la confidentialité sur l'ensemble des informations et opérations qu'il réalise pour le compte du Client tels que les études et les projets comme suit :

- ✚ Arborescences
- ✚ Conception
- ✚ Développement
- ✚ Design page internet

Les pièces remises par le Client seront par défaut conservées par WEB SERVICE pour l'usage strict de WEB SERVICE, et seront soumises au respect de confidentialité engageant WEB SERVICE. Ces pièces demeurent l'entière propriété de WEB SERVICE et ne peuvent être reproduits, communiqués à des tiers ou exécutés sans l'autorisation écrite de la part de WEB SERVICE.

WEB SERVICE décline toute responsabilité concernant les défauts ou erreurs qui pourrait résulter de l'utilisation des documents (photographies, plaquette, ...) remis par le Client que ceux-ci aient été ou non modifiés, sauf si ces défauts ou erreurs en question résultent d'une telle modification de la part de WEB SERVICE.

Dans ce cas, WEB SERVICE corrigera l'erreur ou le manquement dans les meilleurs délais, et le Client sera en droit d'être indemnisé du préjudice subi et démontré. Cette indemnité ne pourra être supérieure au prix versé par le Client pour la réalisation du site concerné par le manquement, sauf en cas de faute lourde de la part de WEB SERVICE.

Si toutefois le Client ne souhaite pas que WEB SERVICE conserve ces pièces, celles-ci seront détruites à la réception d'un simple courrier stipulant expressément la destruction des pièces ayant servies à la réalisation du site.

- **Article 6 (obligations et responsabilité du Client):**

Le Client s'engage à régler le montant total du présent contrat. Le Client s'engage à informer, par écrit, WEB SERVICE de toute modification concernant sa situation : changement d'adresse et modification de sa domiciliation bancaire, Les sites reliés aux liens hypertextes externes et l'exactitude de l'adresse des liens sont la seule responsabilité du Client. Il est également de sa responsabilité de veiller à ce que les liens hypertextes ne constituent pas une infraction à l'ordre public interne ou internationale ou aux bonnes mœurs.

Le Client assume en tant qu'éditeur l'entière responsabilité de l'ensemble des éléments fournis à WEB SERVICE et en garantie la véracité et la propriété (droit à l'image de la personne humaine et des biens présent sur le site, et pouvant être téléchargé par les internautes).

Le Client est le seul responsable des éléments qu'il demande à WEB SERVICE d'intégrer dans le site ; et dont il autorise WEB SERVICE, et/ou l'hébergeur, l'usage pour la réalisation des prestations. Le Client déclare que ses documents et informations sont conformes à l'ordre public, aux bonnes mœurs, aux règles légales (administratives ou déontologique de sa profession, des produits et services qu'il commercialise) et, s'il y a lieu aux recommandations du BVP.

Le Client doit informer WEB SERVICE à la signature de la présente commande, de l'inclusion dans le site d'éléments auxquels sont attachés des droits d'auteurs ou autres droits. Le Client s'engage à régler à WEB SERVICE dès que WEB SERVICE en fera la demande les sommes qui devront être payé par WEB SERVICE pour l'exploitation desdits éléments.

Le montant du règlement sera calculé au prorata du montant total payé par WEB SERVICE. Le Client se chargera de satisfaire les formalités de la loi du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi du 6 août 2004) imposant la déclaration à la CNIL de tout traitement automatisé d'informations à caractère personnel lié au site.

En vertu de la loi sur la « confiance en l'économie numérique » du 21 juin 2004, le Client est tenu de faire figurer les mentions suivantes dans le contenu du site : s'il s'agit d'une personne physique, son nom, prénom ; si il s'agit d'une personne morale sa dénomination ou sa raison sociale, son siège social, et son capital social. Dans tout les cas : le Client doit indiquer adresse, RCS ou répertoire des métiers, numéros de téléphones, adresse courriel, nom du responsable de la publication (ou de la rédaction), le nom raison social et l'adresse de l'hébergeur.

Toutes mentions relatives aux éventuels prix mentionnés dans le site doivent être indiqués et le cas échéant le numéro d'assujettissement à la TVA. Si le Client exerce une activité réglementée les informations (telles que les références aux règles professionnelles, le titre professionnel, le lieu d'obtention du titre, le nom de l'ordre et de l'organisme concerné et le cas échéant le nom et adresse de l'organisme ayant délivré le titre), doivent être incluses dans le site.

Le Client garantit WEB SERVICE contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non respect par le Client des dispositions du présent article.

- **Article 7 (conditions de règlement et de garantie):**

L'engagement minimum est de deux ans. La première facture comprend le prix de la création du site, des éventuels travaux et options souscrits par le Client, ainsi que l'hébergement, la mise en ligne du site, la réservation du nom de domaine et la maintenance informatique pour la première année de fonctionnement. **Passé la première année et ce pour chaque année en cas de reconduction, seuls les frais de fonctionnement seront à payés en une fois en début d'année.** Sauf dénonciation du contrat par un recommandé avec AR trois mois avant la fin du contrat, celui-ci est reconduit tacitement par période de deux ans.

Lors de l'entrée en relations, WEB SERVICE se réserve le droit d'exiger à la commande le paiement de l'intégralité de la prestation. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du montant de la facture, sauf autre condition (**voir Clause Devis, commande**).

La pleine propriété du site internet (graphisme, création) est acquise par le client après quatre années de souscription. Les frais de fonctionnement incluent l'hébergement, la réservation du nom de domaine, s'élèvent à 530Euros/an. Ce montant pourra évoluer (notamment en fonction des tarifs d'hébergement et du type d'activité). Si ce tarif évolue l'abonné aura un mois pour résilier son contrat de fonctionnement (**Voir Clause résolutoire de vente**).

A défaut de paiement d'une échéance prévue au contrat et 8 jours après une mise en demeure par courrier recommandé avec accusé de réception, le contrat d'abonnement sera de plein droit résilié (**Voir Clause Paiement**).

A titre d'indemnité contractuelle de résiliation anticipée et pour compensation du préjudice en résultant, le solde des loyers en cours jusqu'au terme du contrat, deviendra immédiatement et plein de droit exigible.

- **Article 8 (garantie de paiement):**

Par la signature du présent contrat, le Client garantit avoir les capacités de règlement suffisantes pour assurer la couverture de la créance de WEB SERVICE. Si après analyse, les capacités de règlement du Client se révèlent insuffisantes, WEB SERVICE l'en informera dans un délai de 20 jours ouvrables après la signature de la commande.

Dans ce cas, WEB SERVICE, précisera au Client la ou les possibilités de nature à assurer à WEB SERVICE une garantie de règlement satisfaisante. En cas de refus ou de non exécution de cette ou ces possibilités par le Client, WEB SERVICE sera en droit de ne pas exécuter le présent contrat.

- **Article 9 (garantie d'hébergement):**

La garantie des services développés est celle accordée par WEB SERVICE.

Dans le cas où les services développés par WEB SERVICE ne soient pas hébergés sur ses serveurs respectifs, mais par des tiers sous recommandation du client, aucune garantie de fonctionnement ne saurait être accordée.

La responsabilité de WEB SERVICE vis-à-vis du client ne peut excéder le coût de la prestation facturée pour les dits produits référencés.

La garantie de WEB SERVICE ne tient pas en compte (sauf convention) :

- ✚ Les dommages aux personnes ou aux biens
- ✚ Les pertes d'exploitation ou travaux supplémentaires
- ✚ La négligence du client pour les: remplacements, détériorations, réparations, accidents de la prestation
- ✚ Défaut de surveillance
- ✚ L'entretien ou l'utilisation non conforme aux prescriptions mentionnées par WEB SERVICE

La durée de la garantie de WEB SERVICE ne peut excéder douze mois.

Une retenue de garantie ne peut être appliquée une fois mentionnée sur le contrat de prestation (création de site ou hébergement).

- **Article 10 (droit d'accès et de rectification aux fichiers informatisés):**

Conformément aux dispositions 38, 39 et 40 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi du 6 août 2004), le Client dispose auprès de WEB SERVICE, d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant dont WEB SERVICE est destinataire.

- **Article 11 (durée et renouvellement):**

Le contrat prend effet à la date de sa signature. Le présent contrat est conclu pour une durée de deux ans indivisible et irrévocable. A défaut de notification 3 mois avant son terme d'une résiliation signée par WEB SERVICE ou par l'abonné par lettre recommandée avec accusé de réception, il se poursuivra par tacite reconduction pour des périodes de deux ans.

- **Article 12 (modification):**

Le prix et les prestations convenues dans le cadre du présent contrat correspondent aux tarifs et l'offre en vigueur au moment de la signature du contrat. WEB SERVICE se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs et son offre (notamment si les tarifs de l'hébergeur augmentent).

Dans cette hypothèse, le Client est informé de toute évolution des tarifs et offre et dispose d'un délai de quinze jours ouvrables pour résilier le présent contrat dans les conditions prévues dans l'article 10 ; en l'absence de réponse le Client est réputé avoir accepté la modification mentionnée. WEB SERVICE se réserve le droit de modifier les clauses des présentes « conditions générales » toute nouvelle version sera publiée sur le site www.webservice.com et sera applicable au Client un mois après cette notification.

- **Article 13 (délais):**

Les délais de livraison indiqués ne sont valables que dans la limite des capacités techniques et humaines de WEB SERVICE, à répondre aux commandes. Le Client ne peut donc exiger de WEB SERVICE de ni la livraison de la commande à la date prévue, ni indemnité de quelque nature que ce soit et le Client reste redevable de la somme prévue.

- **Article 14 (compatibilité):**

Tous les navigateurs Internet tel que:

- ✚ Sur PC : internet Explorer 7 et 8, Mozilla, Firefox 1.5 et 2
- ✚ Sur Mac : Mozilla, Firefox 1.5 et 2, OS X, Safari 2 et 3

Utilisent à ce jour des programmes d'affichage et de traitement différents. Il peut, dans de rares cas, en résulter des décalages dans l'affichage.

WEB SERVICE optimise tous ces sites sur les navigateurs le plus utilisés et s'efforce d'éviter ce genre problèmes.
Pour autant, WEB SERVICE ne pourra être tenu pour responsable de ces décalages (**Voir Clause Résolution des bugs**).

LES CLAUSES

Introduction:

Les clauses citées comme suit font en partie l'objet des éléments de l'introduction des Conditions Générales de Prestation (Page 1) qui intègrent de plein droit la responsabilité du client vis-à-vis des prestations de WEB SERVICE.

Si l'une des Conditions Générales de Prestation devrait être annulée, les clauses n'en serait pas pour autant annulées.

Le client ne devra sous aucun prétexte faire valoir à contrario un article quelconque pour toute renonciation des dites Conditions Générales de Prestation.

WEB SERVICE s'engage à satisfaire le client au mieux sans contrepartie identique à la valeur réelle de la prestation.

Prestation Intellectuelle :

WEB SERVICE s'engage à considérer comme confidentielle et entrant dans le champ d'application du secret professionnel les informations de toute nature relative :

- ✚ A son exercice
- ✚ A son organisation
- ✚ A son personnel
- ✚ Aux activités du client.

Lorsque WEB SERVICE réalise un travail impliquant une activité créatrice au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Les droits d'auteur découlant de cette création et notamment le droit de reproduction restent acquis à WEB SERVICE et ne sont transférés au client moyennant une convention écrite en ce sens.

La convention écrite de cession des droits d'auteur, notamment du droit de reproduction, doit être expresse.

Elle ne résulte pas du fait que l'activité créatrice ait été prévue pour la commande, ni du fait qu'elle fasse l'objet d'une rémunération spéciale, ni enfin du fait que la propriété du support matériel du droit d'auteur soit transférée au client.

L'utilisation des informations fournies par WEB SERVICE est strictement personnelle au client ou aux personnes habilitées par lui, pour leur usage interne à l'exclusion des sociétés du même groupe.

Sauf convention spéciale d'exclusivité WEB SERVICE peut à nouveau utiliser une création réalisée par ses services.

Protection et développements de logiciels :

Les développements de logiciels sont protégés par la loi en vigueur sur la propriété littéraire et artistique.

Ce qui interdit au client de :

- ✚ Copier ou de reproduire en tout ou partie le logiciel et/ou la documentation par n'importe quel moyen et sous n'importe quelle forme.
- ✚ Traduire ou de transcrire le logiciel et/ou la documentation dans tout autre langage ou de les adapter.

Le client devra avertir l'auteur et le distributeur contre les agissements de ses préposés et aux personnes qu'il admet utiliser les solutions développées (si ces agissements contrevenaient aux dispositions sus mentionnées).

Dans le cadre de l'utilisation de logiciels Open Source sous licence GNU/GPL, le client est tenu de respecter les stipulations précitées.

WEB SERVICE demeure propriétaire des développements complémentaires et additionnels réalisés sur la base des systèmes existants.

Sous-traitance :

Afin de permettre au prestataire de tenir au mieux ses engagements, le recours par WEB SERVICE à la sous-traitance ne pourra lui être reproché.

En cas de suspension de services des frais de dossiers pour un montant de 60,00 Euros HT seront exigibles pour la réactivation des services.

Après encaissement effectif WEB SERVICE, se réserve le droit de réactiver les services dans un délai de 48 heures durant les jours ouvrables.

Compensation :

Les parties peuvent convenir des dettes et créances réciproques qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre, au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent.

A condition qu'elles servent (des dettes et créances) mutuellement de garantie et se compensent entre elles, sachant que les conditions requises par la loi pour la compensation légale ne seraient pas toutes réunies.

Devis, commande :

Les devis et frais de déplacement correspondants donnent lieu à une facturation.

Toute commande, y compris celle passée par téléphone ou par télécopie, doit faire l'objet d'une confirmation écrite.

La commande pourra s'effectuer en retournant le devis ou l'offre à WEB SERVICE dûment signé et revêtu de la mention manuscrite « bon pour accord » ou en adressant un document mentionnant comme suit:

- ✚ La nature du service
- ✚ La quantité
- ✚ Le prix convenu
- ✚ Les conditions de paiement
- ✚ Le lieu de la prestation s'il est autre que le lieu de facturation.

Tout additif ou modification de la commande ne lie WEB SERVICE que si elle l'a accepté par écrit.

Les commandes prises par les collaborateurs de WEB SERVICE ne sont valables que si elles ont été dénoncées par écrit par WEB SERVICE dans un délai de 15 jours à compter du jour de la réception.

Si, lors d'une précédente commande, le client s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de paiement, par exemple), un refus de prestation pourra lui être opposé. A moins que le client ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement à la commande (aucune avance pour paiement anticipé ne lui sera alors accordée).

Clause résolutoire de vente :

La prestation de WEB SERVICE au client fait obligation de considérer la situation juridique, financière et économique actuelle.

En cas de détérioration de situation financière du client entre la date de la commande et la date d'exécution de la prestation, WEB SERVICE serait dans l'obligation d'exiger un paiement à l'avance ou la résiliation de la prestation.

En cas de non exécution d'une seule des présentes conditions, WEB SERVICE adressera au client une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception.

A défaut de réponse du client dans un délai d'un mois à compter de la date d'envoi de la mise en demeure la prestation en cours sera suspendue de plein droit.

Le client ne pourra s'exprimer ou rechercher la responsabilité de WEB SERVICE en cas de modification des spécificités initiales lors du passage de la commande à la mise en place de la prestation. Conformément à ce genre de réclamation, cela résulterait l'application d'un texte provenant des règles nationales ou communautaires.

WEB SERVICE s'engage à informer le client de ces modifications dans les meilleurs délais.

Paiement :

Le paiement par chèque ne peut se faire que par chèque exprimé en euro et tiré sur une agence bancaire française.

En cas de paiement partiel, celui-ci sera imputé en priorité sur les pénalités de retard, puis sur les échéances courantes par ordre d'ancienneté décroissante.

En cas de non paiement, même partiel, à l'échéance, WEB SERVICE se réserve le droit de résilier le contrat ou de suspendre l'exécution des prestations en cours, notamment dans le cadre de l'hébergement de site Internet, lequel est en corrélation avec les systèmes de comptes courrier.

Condition de Paiement :

Paiement au comptant :

- Une somme de 30% du total de la prestation sera perçue à la commande, à titre d'acompte au sens de la loi. Le solde est payable à 30 jours de la signature du contrat de création de site.

Paiement par chèque :

- Ce mode de paiement devra s'effectuer en 3 fois maximum.
 - montant > 1500 euros : une somme de 30% du total de la prestation sera perçue pour le premier chèque. Et, les deux autres 35% chacun du solde restant de la somme à payer.

Les deux autres chèques seront versés dans les 30 jours chacun à partir du premier versement.

✚ Paiement par prélèvement :

- Un échéancier sera établi au client en fonction de la somme totale de la facture de la prestation stipulé au préalable dans le cahier des charges de WEB SERVICE. Le client devra à sa convenance choisir la date de paiement prédéfinie ci-après afin de fixer le versement des échéances contractées.
 - ✓ Prélèvement le 05 du mois
 - ✓ Prélèvement le 10 du mois
 - ✓ Prélèvement le 15 du mois

Sans oublier de joindre avec l'**AUTORISATION DE PRELEVEMENT** un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postale (RIP), ou de Caisse d'Epargne (RICE).

Un **Formulaire de Modalité de Paiement** doté des modes de règlements mentionnera dans son contenu le choix du Client accompagné du **Devis** sur lesquelles le Client devra citer à la main son « Bon pour accord » suivi de sa signature.

WEB SERVICE s'engage à respecter les modalités de paiements par chèque(s) ou par prélèvement(s) automatique(s) consentis avec le client et la banque habilité d'effectuer des opérations de ce type sur le(s) compte(s) bancaire(s) des entreprises à titre professionnel.

WEB SERVICE à la possibilité d'effectuer toutes facturations intermédiaires en fonction de l'avancement des travaux.

IMPORTANT: les frais de démarrage ne sont pas considérer comme un acompte, donc n'inclus pas à la facturation des travaux ou de l'œuvre à réaliser par WEB SERVICE.

Prix :

Les prix facturés sont ceux établis au jour de la commande sur la base des conditions économiques en vigueur. Sauf mention expresse dans l'offre préalable, ils s'entendent hors frais de mise à disposition et soit valable pour une durée maximale de 3 mois.

Clause de déchéance du terme :

En cas de non-paiement total ou partiel d'une commande ou d'une prestation les sommes dues seront immédiatement exigibles après une mise en demeure tenant en compte des arriérés du client.

Clause Pénale :

- ✚ Non applicable aux clients ne ressortissant pas du droit commercial :
 - Conformément à l'article i-441-b du Code de commerce, les pénalités de retard sont applicables dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture.
 - Ces pénalités de retard sont calculées sur la base du taux légal qui est de 6 fois.
 - En cas d'absence manifeste du client un recouvrement contentieux engagera ce dernier à payer, en sus du principal (Montant de la prestation), des frais, des dépenses et honoraires en cours seront légalement à sa charge tels que :
 - ✓ Une indemnité de 10% du montant TTC de la prestation avec dommages et intérêts à partir de 100 euros sera fixée.

IMPORTANT : en cas de résolution de la vente pour défaut de paiement, les frais générés par le client seront directement acquis à WEB SERVICE.

Force majeure :

Tout retard de prestation de WEB SERVICE indépendante de sa volonté ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité de WEB SERVICE ne pourra pas être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

Sont notamment considérés comme exonérateurs les évènements suivants:

✚ Les catastrophes d'origine atmosphérique telles que :

- Le gel
- La neige
- Les pluies d'une importance exceptionnelle
- les barrières de dégel
- Les tremblements de terre
- Les incendies
- Les inondations, explosions pour quelque cause que ce soit
- Les coupures d'électricité
- Les grèves ou débrayages pouvant affecter l'une ou l'autre des parties ou les prestataires qui participent à l'élaboration de la prestation.

WEB SERVICE informera le client en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés.

Le manquement aux obligations du client à fournir les documents nécessaires dans les délais impartis risque de nuire au bon déroulement de la mise en place du projet.

Loi applicable et attribution de compétence :

(Non applicable aux clients ne ressortissant pas du droit commercial)

Le présent contrat est soumis à la loi française. Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions, seul sera compétent le tribunal de commerce de Fort-de-France ou son président en matière de référés, même en cas de pluralité de défendeurs.

Résolution des bugs :

Sauf convention contraire, les opérations de résolution de bugs ne donnent lieu à aucune garantie autre que celle d'une bonne exécution desdites opérations (**Voir Article 14**), dans le cadre d'une utilisation courante du site Internet.

L'utilisation courante d'un site internet est considérée comme étant exécutable via les navigateurs Internet courant au moment de la réalisation (**Voir Article 14**).

Lorsque le client demande que la résolution soit effective sans aucun devis création de site, WEB SERVICE mentionne les travaux à exécuter et signé par le client, préalablement des dits travaux (**Voir Clause résolutoire de vente**).

En cas d'intervention sollicitée par le client, toutes réparations différées par un intervenant autre, ce dernier devra informer le client et obtenir son accord écrit avant toute nouvelle opération.

Acceptation des présentes conditions générales de prestations :

Ayant pris connaissance du texte des Conditions Générales de Prestation de WEB SERVICE, vous acceptez sans réserve toutes les clauses qui y sont précisées.